



PRO900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# MARMITE BAIN-MARIE A EAU

## NOTICE D'INSTALLATION



**NOTICE D'INSTALLATION**  
FR-PRO900-E1\_MBE\_150\_BME\_C-REV C  
Rédigé par ECE le 06/05/19  
Révisé par JGD le 19/10/20

APPLICABLE A :

V03247				



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
<b>INSTALLATION</b>	<b>2</b>
1. Généralités	2
2. Manutentions	2
3. Installation	2
4. Montage et précautions spécifiques	2
5. Plaquette signalétique	2
<b>RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE</b>	<b>3</b>
1. Avant raccordement électrique	3
2. Raccordement électrique	3
3. Après raccordement	3
<b>RACCORDEMENT EAU</b>	<b>4</b>
<b>PREMIÈRE MISE EN SERVICE</b>	<b>4</b>
<b>RÉGLAGES – MAINTENANCE : APPAREILS ÉLECTRIQUES</b>	<b>5</b>
1. Dépose du panneau de commande	5
2. Accès aux thermoplongeurs	5
<b>SCHÉMA ÉLECTRIQUE</b>	<b>7</b>
<b>PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ</b>	<b>8</b>



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	06.05.2018	Première édition
B	JGD	06/10/2020	Mise a jour de la liste de pièce de rechange et du schéma électrique

# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14

# INSTALLATION

## 1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné

## 2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



### AVERTISSEMENT

#### En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

## 3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

## 4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

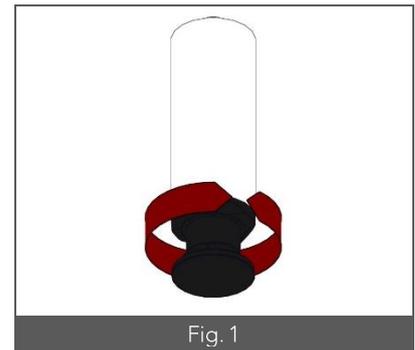


Fig. 1

## 5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Cette dernière se trouve sur le panneau d'habillage de la structure de support de cuve (En derrière de la cuve), ou sur le panneau de façade du bras droit.

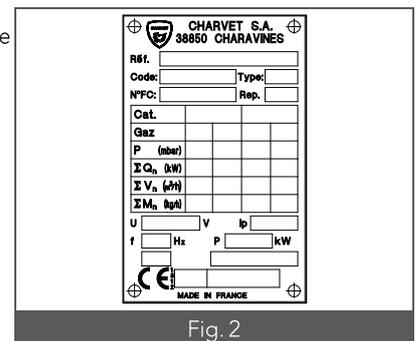


Fig. 2

# RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

## Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être suffisante au regard de la puissance de l'appareil.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

## Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

## 1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boîtier de raccordement électrique, ce dernier est monté sur une platine située sous le bras gauche de l'appareil (Rep.1 – Fig. 3).
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

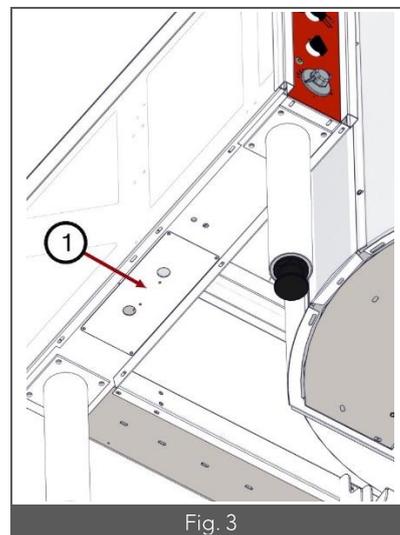


Fig. 3

## 2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

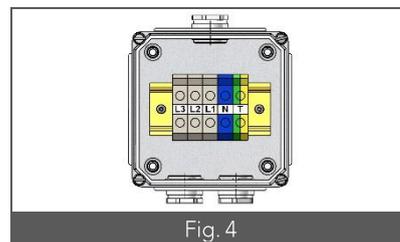


Fig. 4

### Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

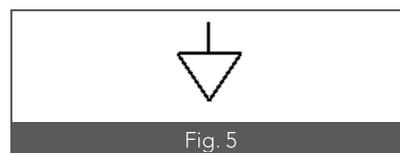


Fig. 5

## 3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

# RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué au niveau du ou des raccords en attente sur l'appareil. Leur emplacement est indiqué sur la figure ci-contre. Le raccord de la double enveloppe est réalisé en 1, les raccords eau chaude et eau froide pour le mélangeur eau chaude/eau froide sont réalisés en 2.

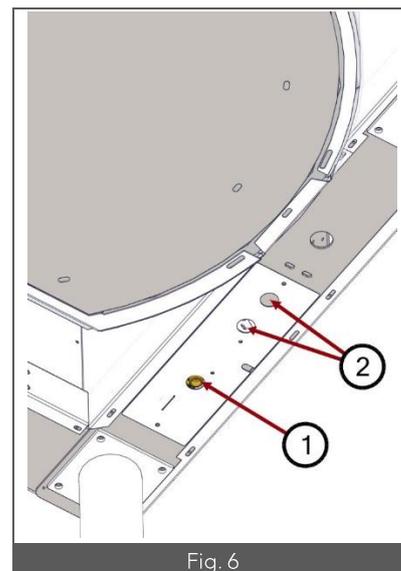


Fig. 6



AVERTISSEMENT

Charvet recommande à ses utilisateurs de brancher le raccord d'eau de la double enveloppe sur une arrivée d'eau adoucie.

## PREMIÈRE MISE EN SERVICE

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.



## AVERTISSEMENT

### Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- S'assurer de l'absence de tension dans le circuit avant toute opération.
- Il est impératif d'utiliser des pièces d'origine CHARVET lors du remplacement d'une pièce défectueuse.

## 1. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

Le panneau de commande est maintenu par une patte de maintien en haut, et deux vis en bas. Pour le déposer, il convient donc de retirer les deux vis (Fig. 7 – Rep. 1), puis tirer le panneau de commande vers le bas en l'inclinant.

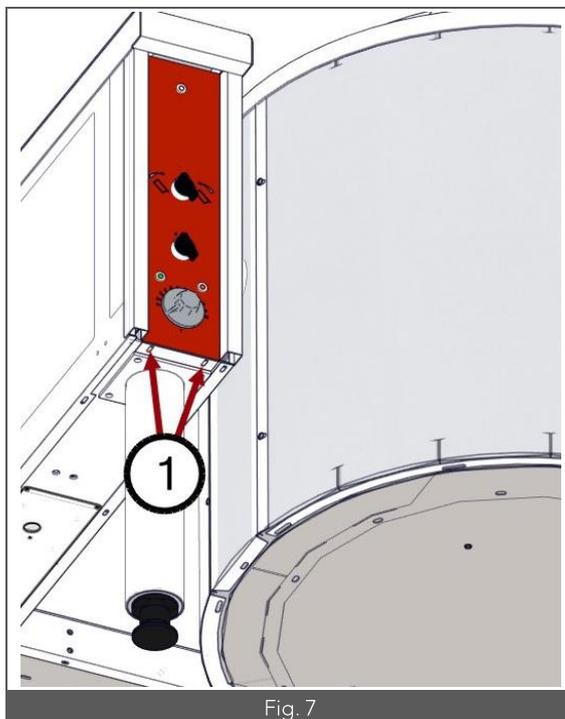


Fig. 7

## 2. ACCES AUX THERMOPLONGEURS

- Dévisser le robinet d'évacuation (Fig. 8 – Rep. 1) et le cache situé derrière.
- Dévisser les deux vis (Fig. 8 – Rep. 2) situées à gauche de la cuve. Deux autres vis se trouvent de l'autre côté de la cuve, les dévisser également.
- Dévisser les cinq vis (Fig. 8 – Rep. 3), de façon à libérer le panneau de finition avant de la cuve
- Déposer le panneau de finition avant en le tirant vers le bas.

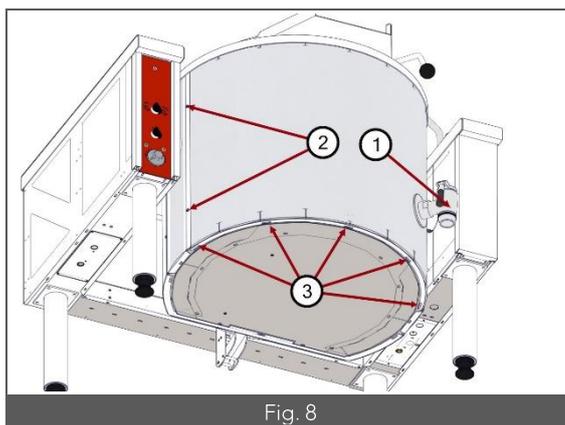
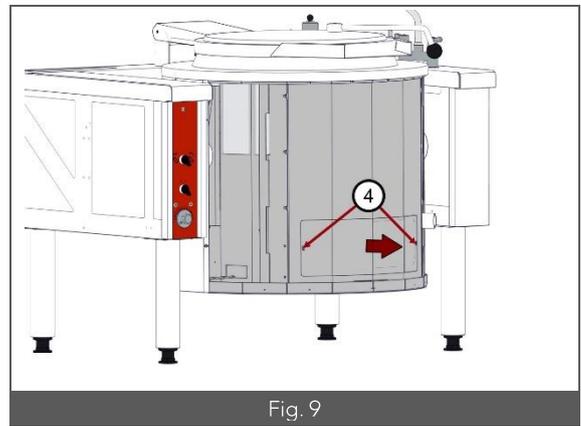
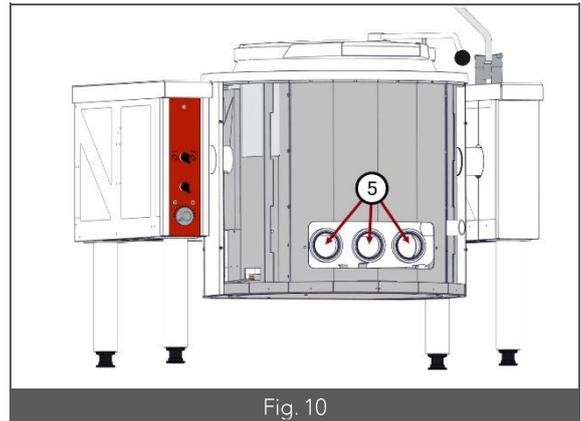


Fig. 8

- Dévisser les deux vis (Fig. 9 – Rep. 4).
- Déposer le panneau de masquage.



- Le panneau retiré, il est possible d'accéder aux thermoplongeurs (Fig. 10 – Rep. 5).



**OUVERTURE TOTALE DU COUVERCLE AVANT  
DE BASCULER LA CUVE.**



**FULL OPENING OF THE LID PRIOR TO THE  
TILTING THE TANK.**

Charvet ne pourra être tenu responsable de toutes détériorations dues à une mauvaise utilisation.



# PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
173640	Voyant orange 230V	
173641	Voyant blanc 230V	
173642	Voyant vert 230V	
02104A	Commutateur Marche / Arrêt	
06652A	Électrovanne	
00551A	Contacteur	
02681A	Contrôleur de niveau	
07399A	Pressostat	
08787A	Câble de vérin	

Code	Désignation	Visuel
01706A	Sonde de niveau	
09099A	Doseur d'énergie	
ELE0304	Thermostat 30-110°C	
08785A	Vérin électrique	
08786A	Boitier de contrôle vérin	
02044A	Thermoplongeur 6kW	
505852	Capteur fin de course	
07890A	Commutateur vérin	
506235	Thermostat 110° inverseur	



PRO900

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# MARMITE BAIN-MARIE A EAU

## NOTICE D'UTILISATION



**NOTICE D'UTILISATION**  
FR-PRO900-E1\_MBE\_150\_BME\_C-REV C  
Rédigé par ECE le 06/05/19  
Révisé par JGD le 19/10/20

APPLICABLE A :

V03247				



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
<b>UTILISATION</b>	<b>2</b>
1. Avertissements	2
2. Panneau de commande	2
3. Utilisation normale	3
4. Mise hors service	3
<b>NETTOYAGE &amp; ENTRETIEN</b>	<b>4</b>
1. Avertissements	4
2. Nettoyage des habillages	4
3. Nettoyage des fonctions	4



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	06.05.2018	Première édition
B	JGD	06/10/2020	Mise a jour de la liste de pièce de rechange et du schéma électrique



# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14

## 1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes. Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.
- Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.
- Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.
- Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.
- Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

Précautions particulières d'utilisation de la marmite :

- Ne pas faire chauffer la marmite à vide
- Ne pas laisser la marmite en fonctionnement sans surveillance
- Veiller à maintenir le niveau à l'intérieur de la cuve entre les repères « min » et « max ».
- Prendre soin d'utiliser les parties en plastique noire pour la manipulation du couvercle ou du robinet d'évacuation de la cuve sous peine de brûlures.

## 2. PANNEAU DE COMMANDE

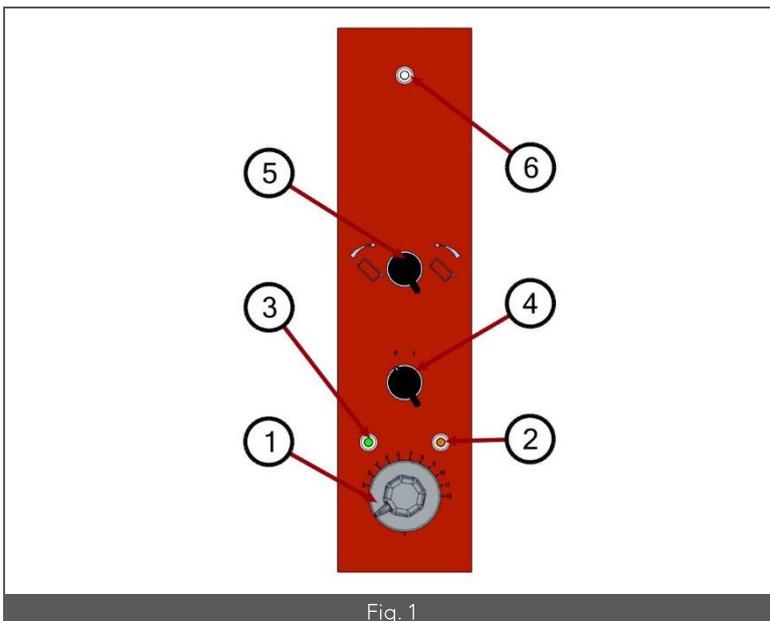


Fig. 1

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Doseur d'énergie
2	Voyant orange (Chauffe)
3	Voyant vert (Fonctionnement)
4	Commutateur M/A
5	Commutateur basculement
6	Voyant blanc (Présence tension)

### 3. UTILISATION NORMALE

- Fermer le circuit au disjoncteur, le voyant blanc (Fig. 1 – Rep. 6) s'éclaire, indiquant que l'appareil est sous tension.
- Remplir le récipient avec les ingrédients nécessaires. (Le niveau à l'intérieur de la cuve devra être compris entre les repères min. et max.)
- Positionner le commutateur Marche/Arrêt (Fig. 1 – Rep. 4) en position Marche, marqué « I » sur le panneau. Le voyant vert (Fig. 1 – Rep. 3) s'éclaire, indiquant le fonctionnement de l'appareil.
- À l'aide du doseur d'énergie (Fig. 1 – Rep. 1), sélectionner la puissance appropriée. Le voyant orange (Fig. 1 – Rep. 2) s'éclaire pour indiquer la chauffe de la cuve.
- Dès que la puissance requise est atteinte, le voyant orange s'éteint et la chauffe de la cuve s'arrête (Noter que la chauffe et l'allumage du voyant orange reprendront automatiquement sur la cuve refroidit)
- Une fois la cuisson terminée, vous pouvez retirer la nourriture de la cuve. Les liquides peuvent être évacués ou récupérés par l'intermédiaire du robinet d'évacuation situé en façade. Les solides, eux, peuvent être récupéré par le sommet de la cuve.

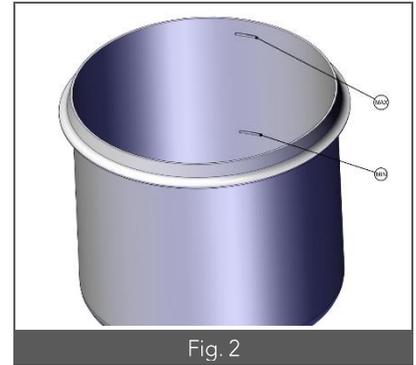


Fig. 2

### 4. MISE HORS SERVICE

En fin de service ou si l'appareil ne sera pas utilisé pour une longue période, suivre la procédure suivante pour éteindre l'appareil :

- Positionner la manette du doseur d'énergie en position « Arrêt » ou « 0 ».
- Mettre le commutateur Marche / Arrêt en position « 0 ».
- Attendre que l'appareil ait refroidit puis procéder à son nettoyage tel qu'indiqué dans la section suivante « NETTOYAGE & ENTRETIEN ».



**OUVERTURE TOTALE DU COUVERCLE AVANT  
DE BASCULER LA CUVE.**



**FULL OPENING OF THE LID PRIOR TO THE  
TILTING THE TANK.**

Charvet ne pourra être tenu responsable de toutes détériorations dues à une mauvaise utilisation.

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.  
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.  
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.  
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

## 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Nettoyer chaque panneau d'acier inoxydable à l'air d'une éponge et d'eau savonneuse (Ou tout autre produit détergent neutre). Rincer abondamment puis sécher chaque panneau à l'aide d'un chiffon gras afin de préserver les propriétés inoxydables de l'acier le plus longtemps possible.

En cas de salissure incrustée, il est possible d'utiliser un abrasif végétal pour frotter la surface. Cependant, merci de respecter le sens du polissage de façon à éviter de rayer les panneaux.

## 3. NETTOYAGE DES FONCTIONS

Pour un nettoyage plus aisé, nous vous recommandons de positionner la cuve à 90° ou plus, de façon à faciliter l'écoulement d'eau et limiter les risques de stagnation.

Déposer les deux crépines en tirant sur ces dernières. Les crépines peuvent être nettoyées au lave-vaisselle.

Nettoyer la cuve à l'aide d'une éponge et d'eau savonneuse (Ou tout autre produit détergent neutre).

En cas de salissures incrustées, il est possible de mettre la cuve à détremper afin de ramollir les déchets et les retirer facilement à l'aide d'une éponge.

Si l'appareil a été utilisé pour une préparation salée, il convient de rincer abondamment l'intérieur de la cuve à l'eau claire. En effet, le sel peut attaquer les surfaces en inox et causer leur usure prématurée.